Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Déblocage de fond VEFA

Par JCM87

Bonjour,

Suite à une premier visite de notre appartement construit en VEFA, nous avons demandé des justificatifs au promoteurs sur certains éléments techniques.

J'ai notamment demandé des plans des réseaux de chauffage et plomberie sanitaire trouvant certaines prestations réalisés de très mauvaises qualités.

Je précise qu'étant du métier je n'ai aucune difficulté à lire des pièces techniques.

Cela fait plus de 10 mois que je réclame ces plans sans qu'on me les fournissent.

Est ce le promoteur est en droit de ne pas me les fournir?
Auprès de qui puis-je l'ai récupérer (notaire, architecte...)?
Existe t il une solution pour faire des versements bloquer chez un notaire en attendant une réception de ces documents? cela vaut il le coup?

Merci